Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260620-2026_09_90-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 20 JUIN 2026 A 10 H 00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt juin à 10h00, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle Yves Cadic sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Présents ou représentés : **19**

Présents : M. JÉZÉQUEL Yves, Mme LE GONIDEC Marine, M. PEILLET Sébastien, Mme LE BERRE Maryvonne, M. HIREL Louis, Mme CEILLIER Christine, M. HAMON Jean-Pierre, M. LE FLEM Claude, Mme CERISIER Laurence, Mme KERLEAU Aline, M. LE MARÉCHAL Matthieu, Mme CAMUZARD Morgane, Mme LE LOUARN Chloé, M. JÉZÉQUEL Guillaume, M. ALLAIN Gilles, Mme GUILLLOU Catherine

Représentés : M. JUMEL Yoann par procuration à M. ALLAIN Gilles, Mme LE BRIAND Fabienne par procuration à Mme GUILLLOU Catherine, M. JANNIN Gildas par procuration à Mme LE GONIDEC Marine

Absent : /

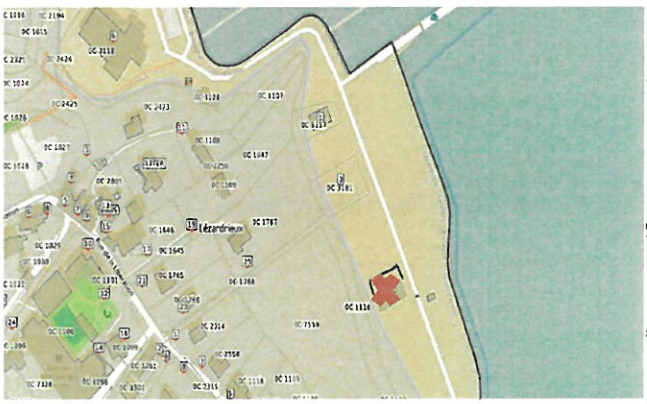
Secrétaire de séance : M. HAMON. Jean-Pierre

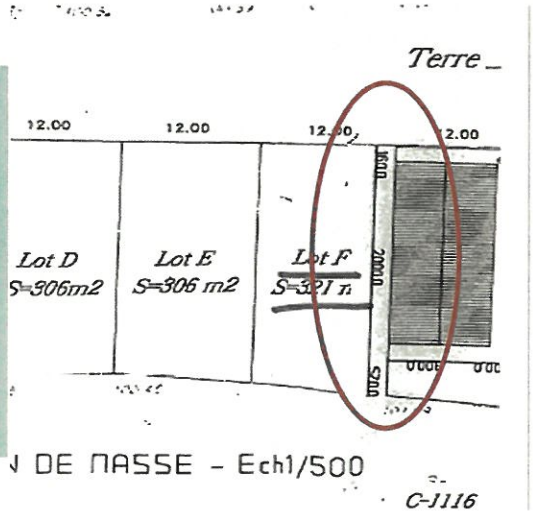
Date d'envoi de la Convocation : 15 Juin 2026

DELIBERATION N°2026-09-90 : PORT DE PLAISANCE : OUVERTURE D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANE POUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN TERRAIN DE 321 M² SUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME (LOT F)

Rapporteur : M. Sébastien PEILLET, Adjoint en charge du port de plaisance

M. PEILLET informe qu'une manifestation d'intérêt spontanée a été reçue en mairie pour l'occupation temporaire d'un terrain de 321m² sur le Port de Plaisance de Lézardrieux





Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260620-2026_09_90-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales
Vu l'avis de la commission des affaires portuaires du 18 juin 2026,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- ✓ **D'approuver la mise en concurrence d'un appel à manifestation d'intérêt du 23 juin au 7 juillet 2026 en vue de la mise à disposition d'un terrain nu de 321 m² sur le port de plaisance suivant le cahier des charges ci-joint ;**
- ✓ **D'autoriser M. le Maire ou un adjoint à signer tous les documents relatifs à cette décision.**

Pour extrait certifié conforme,

M. HAMON Jean-Pierre,
Secrétaire de séance,

M. JÉZÉQUEL Yves,
Maire

MAIRIE DE LEZARDRIEUX (Côtes-d'Armor)